

Conférence pédagogique : Les éléments principaux de l'organisation d'une école ou d'une classe.

Numéro d'inventaire : 2009.01220

Auteur(s) : A. Jurrel

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1909

Description : Liasse cousue, sans couverture. Manuscrit. Les dernières pages sont partiellement détachées.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 201 mm

Notes : Rédigé par l'instituteur de Moulin-Neuf, canton de Mirepoix, pour la conférence pédagogique du 25 octobre 1909.

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), élémentaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Moulin-Neuf

Nom du département : Ariège

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 17

Lieux : Ariège, Moulin-Neuf

Département de l'Aniége.	Conférence pédagogique (25 8 ^{me} 1907)	Canton de Mirepoix
Annonciement de Lamiers		École mixte de Moulin-Neuf
Sujet à traiter :		
Les éléments principaux de l'organisation d'une école ou d'une classe sont les suivants : Classement des élèves ; Emploi du temps ; Système disciplinaire ; Outils de travail scolaire (Livres et Cahiers). Quels principes directeurs concernent les deux premiers ? À quels obstacles se heurte-t-on dans la pratique à leur sujet ? Quelles combinaisons permettent de tourner ceux-ci ou d'en atténuer les plus graves inconvénients ?		
Développement.		
Le sujet proposé a une portée à la fois générale et pratique :		
<u>générale</u>, parce qu'au fond les questions concernant l'école se rattachent presque toutes, de près ou de loin, à son organisation pédagogique ;		
<u>pratique</u>, parce qu'il n'est pas possible de jeter toutes les écoles dans le même moule. En imposant une organisation uniforme, on ne tiendrait aucun compte de deux éléments essentiellement mobiles dans l'enseignement : le maître et les élèves.		
But de l'organisation pédagogique	Le but de l'organisation pédagogique d'une école est d'éviter les tâtonnements et d'introduire dans l'enseignement l'ordre, la précision, la régularité. Cette organisation doit être un guide nécessaire	

à tous les maîtres, même aux plus grands éducateurs, mais jamais un moyen de détruire l'initiative de l'instituteur. Et le meilleur moyen de définir cette organisation, c'est de se figurer un maître dans sa classe au moment où les élèves entrent. Il arrive des enfants de tout âge, ayant des aptitudes et des connaissances différentes.

La 1^{re} pensée de l'instituteur est d'employer le mode individuel; mais comprenant bientôt que ce moyen n'est pas pratique, le maître songe à réunir les élèves, à établir des groupes:

C'est là le premier point à traiter:

1^{er} Classement des élèves.

Pour trouver le second, le maître n'a qu'à se poser la question suivante:

Que vais-je leur enseigner?

2^e La réponse est contenue dans un seul mot: programme.

3^e Comment diriger le travail avec ordre et méthode et donner à chaque leçon le développement qu'elle comporte: par l'emploi du temps: c'est la 3^e question.

4^e De même qu'un ouvrier manuel ne peut exercer avec aisance et avec art un travail quelconque qu'avec des outils indispensables, de même l'écolier a besoin, à tous les âges, d'outils de travail: c'est l'emploi des livres et des cahiers.

5^e La dernière question que devra se poser le maître sera la suivante:

Comment vais-je obtenir l'ordre, l'émulation?

Comment vais-je récompenser les efforts? Comment vais-je punir les écarts de conduite, les fautes diverses contre la discipline? etc.

Par un système spécial de punitions et de récompenses appelé système disciplinaire.

Classement des élèves.

Importance du classement

Ce qui nuit au maintien de la discipline aussi bien qu'au progrès des élèves, c'est que dans la même salle de classe sont réunis, par la force des choses, des enfants très inégaux par l'âge, par le degré d'instruction, par le développement intellectuel. Le désordre est le résultat presque nécessaire de cette disproportion et de ces inégalités. Rien de plus important, par conséquent, que le classement des élèves par groupes, par divisions, par cours.

Chaque cours devrait avoir une qualité essentielle: l'homogénéité. Que tous les élèves d'une même division soient aptes à s'assimiler les mêmes connaissances: voilà l'idéal dont il faut, si l'on ne peut tout à fait l'atteindre, se rapprocher du moins le plus possible.

Divers Cours.

Aux termes de l'arrêté organique du 18 janvier 1877, il ne doit pas être formé plus de 3 cours dans une classe: Cours Supérieur - Cours Moyen - Cours Elémentaire. Ce dernier se divise le plus souvent en 2 sections dont l'une, celle des débutants, porte le nom de section préparatoire ou infantile.

La division élémentaire devrait comprendre la moitié environ des élèves de la classe; le cours moyen le $\frac{1}{3}$ et le c. supérieur le $\frac{1}{6}$.

Mais l'instituteur est souvent obligé de déroger à cette répartition, car certaines causes empêchent que la règle générale puisse présenter un caractère absolu.

Que les maîtres s'efforcent à dépeupler le c. élémentaire pour faire arriver le plus tôt possible un certain nombre d'élèves dans les autres cours.

Que dans chaque école, le classement des élèves par divisions soit marqué, non seulement sur le registre d'appel et sur le tableau des notes, mais encore aux tables où les enfants doivent être placés par ordre de mérite. Et si, dans les écoles mixtes, la promiscuité des sexes présente des inconvénients, que l'instituteur s'arrange quand même pour tâcher d'établir, aux tables, la distinction des groupes.

